# L'aquilon

Le souffle francophone des Territoires du Nord-Ouest

Envoi de publication - enregistrement no. 10338 C.P. 456 Yellowknife, NT, X1A 2N4 Volume 26 numéro 1, 7 janvier 2011







*Photos : Maxence Jaillet*

# Plein gaz

**L'Office national de l'énergie approuve la construction du gazoduc du Mackenzie, une décision valide jusqu'au 31 décembre 2015.**

*Maxence Jaillet*

« Nous avons décidé que le projet est dans l'intérêt du public », signent les trois membres de l'audience menée par l'Office national de l'énergie concernant le projet gazier Mackenzie (PGM) dans leur décision rendue le 16 décembre 2010. M. Vollman, M. Caron et M. Hamilton rattachent 264 conditions à cette approbation afin de faire échos aux préoccupations que l'Office a récoltées tout au long d'un examen débuté en 2004.

« Notre approbation est conditionnelle à ce que les sociétés satisfassent aux nombreuses conditions qui l'accompagnent et qui les obligent à entreprendre un grand nombre d'activités et de consultations. L'Office national de l'énergie (ONÉ) rendra ces conditions exécutoires dans l'éventualité où les sociétés décideraient de réaliser le projet », est-il écrit dans le document de 78 pages accompagné d'un second volume de 310 pages.

Pour élaborer sa décision, l'ONÉ dit avoir pris en considération les gens, la terre, l'économie et la sécurité. Ses conditions réfèrent entre autres à la protection des espaces naturels, à la réglementation de la construction et de l'opération du pipeline, au plan d'urgence pour répondre à un éventuel déversement, à l'émission des gaz à effet de serre ou encore aux campements clos des travailleurs pendant la construction.

Si le pipeline est construit, l'Office national de l'énergie explique que lui et les autres autorités compétentes continueront de surveiller le PGM pendant toute sa durée de vie utile.

**Donner la chance au coureur**

« En approuvant le projet, nous donnons au gaz du Mackenzie la possibilité de faire concurrence à d'autres sources gazières. Le rejet du projet bloquerait cette possibilité indéfiniment », commente l'ONÉ.

Vraisemblablement, c'est le prix du gaz qui pourrait faire toute la différence pour les promoteurs. Mais pas celui de 2011 ni de 2013, mais le prix de 2020 alors que le gazoduc pourrait être finalement en fonction. En rejoignant les canalisations du Nord de l'Alberta, le gaz Arctique aurait alors accès à tout le marché nord-Américain, mais en subirait aussi sa dure réalité avec entre autres la résurgence des réserves de gaz de schistes. Selon Jim Johnson, un des seuls consultants financiers à avoir publié une analyse financière du Projet gazier Mackenzie en 2004 puis ajustée en 2007, « si le marché du gaz est aussi bas que 4 $ US et toujours en tenant compte du montant du projet et du taux d'intérêt, il y a peu de chance que les promoteurs réussissent à obtenir un retour sur l'investissement de 15 % », un pourcentage que le consultant juge crucial pour la survie du PGM. Car, mis à part l'approbation du certificat d'utilité publique qui doit être donné sous peu par le cabinet fédéral suite aux motifs de décision de l'ONÉ, il en revient maintenant aux cinq promoteurs du gazoduc de juger de la viabilité économique de leur projet. Pour fignoler son analyse, Jim Johnson ajoute que « c'est le très bas taux d'intérêt actuel (2 à 3 %) qui pourrait aider les multinationales à retrouver un retour sur l'investissement avantageux ».

Il insiste d'ailleurs, que le coût total du projet estimé à 16,2 milliards de dollars en 2007 durant une période d'inflation très intense sera surement moins élevé grâce à une main d'œuvre et des marchandises plus abordables.

Le porte-parole du consortium gazier, Pius Rolheiser de L'Impériale explique quant à lui que cette décision n'est pas seulement une question d'argent, mais également de temps. « Lors des dernières plaidoiries aux audiences de 2010, dit-il, nous avons répété que le plus tôt que nous pourrions donner une décision serait en 2013. Et cela en assumant que les discussions avec le gouvernement fédéral soient en de bonnes voies et que nous soyons assez confiants de notre cadre fiscal pour réembaucher une équipe de projet afin de reprendre les travaux d'ingénieries, de terrain et d'acquisition de permis. Tout cela pour que nous recevions les quelque 6000 permis additionnels que nous devons obtenir avant de prendre notre décision. »

Pius Rolheiser admet que la date d'expiration des motifs de décision de l'ONÉ est un défi de taille pour le consortium. « Étant donné le montant de travail qui devra être accompli avant de débuter la construction, ce sera un véritable challenge pour nous d'y arriver avant le 31 décembre 2015. »

Malgré ces ultimatums, Pius Rolheiser a déclaré avec une de ces rengaines favorites que la décision de l'ONÉ était

**Gaz**
Suite en page 2

# Gaz

Suite de la une

« une étape au cours d'un long chemin» et qu'il « restait beaucoup d'étapes à franchir avant que ce projet ne devienne réalité ». Il a également laissé tomber que « vraisemblablement les promoteurs sont ravis que l'ONÉ ait décidé que ce projet soit d'intérêt public et qu'il soit autorisé à se développer ».

**Des Ténois peu surpris**

Les progazoducs et les contre s'entendent maintenant sur une chose après l'annonce des motifs de décision : les gens s'y attendaient ou sont finalement peu surpris.

Le jour même de l'annonce, le gouvernement ténois s'est empressé de vanter les opportunités et les retombées issues de la construction du pipeline. Alors que certains découvraient encore le contenu de la décision, le ministre ténois de l'Industrie, du Tourisme et de l'Investissement expliquait devant les journalistes que trois points lui semblaient se démarquer des autres. Tout d'abord, la date d'expiration des motifs de décision de l'ONÉ fixée à 2015 lui semblait une bonne chose, car selon Bob McLeod, cela « va pousser tout le monde à rester concentré pour faire avancer le projet. » Ensuite, l'accès au gaz naturel garanti aux communautés qui le désirent serait une façon de réduire le coût de la vie le long du pipeline et un exemple des bénéfices dont pourront tirer les résidents ténois. Le ministre Mcleod a finalement modéré son enthousiasme en notant l'absence de l'entente socio-économique entre le gouvernement ténois et les promoteurs au rang des conditions nécessaires à la construction. « Nous avons toujours notre accord avec les promoteurs, et nous sommes sûrs que ces derniers vont honorer leur engagement », a-t-il tout de même assuré.

Incertain encore de la marche à suivre par rapport au PGM, Sam Gargan, le grand chef des Premières nations DehCho, révèle que le 22 février prochain, une rencontre des chefs aura lieu à Trout Lake dans le sud des Territoires. Il avance que c'est à cette réunion que les leaders du  Deh Cho tenteront de s'entendre sur tous les enjeux concernant le développement de ce territoire. « Au niveau du leadership [DehCho], nous tenons fermement aux droits issus des traités, et L'Impériale se doit de reconnaître cela », maintient le chef Gargan. Une idée que le consortium avoue avoir déjà reconnu, car d'après Pius Rolheiser : « Cela a toujours été notre intention qu'avant de faire une décision d'investissement, nous aurions signé des ententes d'accès et des ententes sur les retombées avec toutes les communautés le long du gazoduc et cela comprend les nations DehCho ». M. Rolheiser explique que ces ententes relèvent de négociations purement commerciales. « Pour construire ce projet, nous devons avoir accès au territoire Deh Cho, et eux en retour s'attendent à recevoir certains bénéfices. Ces ententes restent des discussions confidentielles entre les parties, mais typiquement les retombées rassemblent de la formation et des opportunités d'affaires », assure le porte-parole de la multinationale.

Pour l'organisation Ecology North, qui a présenté un mémoire aux audiences publiques, il est difficile de ne pas souligner l'absence de leur revendication la plus chère au sein des motifs de décision. « Nous détestons être négatifs tout le temps, mais c'est difficile cette fois-ci, alors que nous avons essayé de donner une tournure vraiment positive à ce projet en proposant que ce gazoduc en soit un neutre en carbone », de dénoncer Doug Ritchie, le directeur d'Ecology North. Pour ce dernier, il est impossible d'éviter totalement les dommages environnementaux d'un projet d'infrastructure. Mais ce que l'organisation voulait, c'était de s'assurer que ce projet apporte des avantages environnementaux et qu'au moins il n'aggrave pas le problème des changements climatiques.

*En collaboration avec Edith Vachon-Raymond*

Décès de l'ancienne directrice de l'ÉASC

# Elle aurait eu 46 ans aujourd'hui

**Nous apprenions récemment le décès de l'ancienne directrice de l'École Allain St-Cyr, Julie Bouchard.**

*Alain Bessette*


*Photo d'archives*

Julie Bouchard aurait eu 46 ans en ce 7 janvier, jour de sa naissance. Le sort en aura décidé autrement. En effet, le 19 décembre dernier, Julie Bouchard est décédée d'un accident cardio-vasculaire. Elle laisse notamment dans le deuil ses enfants naturels et adoptifs, Christian, Marie-Michelle, Alexandria et Kyler.

La communauté francophone de Yellowknife a eu le plaisir de connaître Julie Bouchard qui a été directrice de l'École Allain St-Cyr de 1998 à 2001.

Martine Gauvin a commencé à enseigner à l'école Allain St-Cyr la même année que Julie Bouchard prenait la barre de l'école, soit à la rentée de 1998. Elle garde de bons souvenirs de Julie Bouchard et de son énergie sans borne.

« Julie était très axée sur la communauté, se remémore Mme Gauvin. Ce n'était pas juste l'école, mais bien l'école comme partie intégrante d'une communauté francophone. Les activités organisées devaient être avec la communauté. Elle pensait qu'une école doit fonctionner avec la communauté pour avoir du succès. »

Martine Gauvin se souvient de Julie Bouchard comme quelqu'un qui avait plein d'idées et elle se rappelle certaines réalisations comme la création du CD *Sur la piste du renard* ainsi que la première participation de l'école à la parade de Noël.

«Elle avait le don d'aller chercher le monde, précise Martine. C'est probablement parce qu'elle était si active dans la communauté que l'école a grandi pendant ses trois ans à la direction de l'école. Il y avait 48 élèves quand elle est arrivée et il y en avait une centaine lors de son départ. »

Julie Bouchard a aussi été le témoin privilégié de l'emménagement de l'école dans son nouvel établissement sur la rue Taylor, quittant enfin les portatives après plus de 11 ans.




*En collaboration avec Radio Taïga*

**Activités de l'AFCY**

Il y aura deux activités de l'AFCY en janvier, en plus des traditionnels Je-dis en français. Tout d'abord, il y aura la Fête des Rois le 22 janvier au local de la Légion puis il y aura un spectacle de l'artiste  Gérald Laroche, le 27 janvier au Northern Arts and Cultural Centre.

**Nouvelle ligue d'improvisation**

L'AFCY et Jeunesse TNO désirent encourager les jeunes de 14 à 18 ans à s'inscrire à notre nouvelle ligue d'improvisation. Les ateliers hebdomadaires débuteront  le 11 janvier au local 209 de l'école William McDonald à partir de 15 h 30 jusqu'à 17 h 30. Les personnes intéressées peuvent en informer les deux organismes et les participants auront peut-être la chance de participer aux Jeux de la francophonie canadienne cet été !!!

Personnes ressources : Marie Coderre : 873-3292 et Rachelle Francoeur : 920-2919 poste 258

L'AFCY aimerait aussi mettre à profit les talents locaux et créer une ligue pour les adultes. Alors, chers adultes, si intérêt il y a…manifestez-vous !

**Soirée trivia**

Invitation à tous les francophones et francophiles de Yellowknife. L'Ascados de l'école Allain St-Cyr organise une soirée Trivia le samedi 15 janvier à 19 h, à l'École Allain St-Cyr.

Venez tester vos connaissances tout en vous amusant et participez à la soirée «Trivia ».

Inscrivez-vous dès maintenant en téléphonant à l'école Allain St-Cyr au 873-3223.

60$ par équipe / 4 personnes par équipe.

10 catégories avec 10 questions par catégorie.

**Campagne de recrutement**

En collaboration avec le Conseil de développement économique des Territoires du Nord-Ouest (CDETNO) et d'autres partenaires, le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest a récemment mis en œuvre une campagne de recrutement qui vise à attirer des travailleurs et nouveaux résidants aux TNO. La campagne a déjà été lancée en Ontario et dans les Universités et collèges anglophones; elle est sur le point d'être lancée au Québec et l'an prochain en Atlantique… et c'est là que le CDÉTNO a besoin de votre aide !

Dans le cadre de la campagne, un site web a été construit en anglais (www.comemakeyourmark.ca). Il sera traduit et adapté pour le public francophone. Afin de faire partager un peu d'expérience et de « faits vécus » de la réalité ténoise, nous sommes à la recherche de courts témoignages provenant de résidants franco-ténois qui permettraient de donner une idée plus concrète aux « aspirants résidants ». Nous avons besoin de jeunes professionnels, de professionnels « matures » (50-64 ans), de travailleurs de métiers et de nouveaux finissants.

Pour toute information ou pour avoir une copie du questionnaire, n'hésitez pas contacter Anne-Christine Boudreau, Coordonnatrice à la Campagne Faites le saut, au 867-873-5962 ou attraction@cdetno.com

**Plaidoiries finales**

Les 12 et 13 janvier prochains se dérouleront au palais de justice de Yellowknife, les deux derniers jours du procès de l'APADY et de la Commission scolaire francophone des TNO contre le gouvernement des TNO. Il est possible d'assister en personne à ces plaidoiries finales qui verront intervenir en français l'avocat de la Fédération nationale des conseils scolaires francophones qui appuie la CSFTNO, le procureur de la couronne et le juriste qui défend l'APADY et la commission scolaire. L'Aquilon couvrira en direct la conclusion de cette cause entamée il y a plus de deux ans. Cette couverture sera accessible via le site Internet www.twitter.com/aquilontno.

# Rétrospective 2010

## Francophonie 2010

**Janvier**

Le 16 janvier, Pascaline Gréau devient animatrice culturelle pour l'Association franco-culturelle de Yellowknife (AFCY). La jeune femme remet en branle les soirées francophones « Je-dis ».

Le souper des Rois de l'Association des francophones du Delta du Mackenzie (AFDM) accueille plus d'une quarantaine de personnes.

L'AFCY annonce son intention, durant le forum communautaire de la Fédération franco-ténoise (FFT), de se dissocier de la Radio Taïga afin de lui permettre d'avoir accès aux financements gouvernementaux.

Le Forum communautaire de la FFT, à Yellowknife, réunit autour des mêmes tables les organismes francophones concentrés sur l'éducation, sur le développement économique et les principaux bailleurs de fonds. Le but de cette rencontre était d'avancer l'élaboration d'un plan de développement global (PDG) pour les années 2010-2015.

**Février**

La Radio Taïga débute la mise en ligne de ses nouvelles quotidiennes via son site web.

La juge Marie Moreau doit trancher à qui reviennent les frais du comité chargé d'élaborer un plan de prestation des services en français aux TNO. Elle demande plutôt aux deux parties (la FFT et le GTNO) de faire preuve de coopération afin de régler la question.

Le nouveau directeur général de la FFT, Francis Lemieux, arrive à Yellowknife. « C'est une expérience vierge, sauf que j'arrive chez vous, bientôt chez nous, avec une expérience auprès des différents gouvernements provincial et fédéral. », annonçait-il alors.

**Mars**

Dans le cadre d'un partenariat en économie du savoir avec la Société d'aide au développement des collectivités (SADC) du Centre-de-la-Mauricie, le Conseil de développement économique des TNO (CDÉTNO) reçoit la visite de Véronique Perron.

Le Rassemblement jeunesse 2010 de Jeunesse TNO rassemble des jeunes de l'Ouest et du Nord canadiens autour d'activités traditionnelles, de magasinage, d'atelier de beat-box avec le groupe montréalais Orange Orange et bien plus encore!

Marie-Christine Aubrey se retrouve à nouveau à la présidence de l'AFFS, à la suite du départ de Marla Chassé, en conflit d'intérêts.

L'AFCHR lance son premier appel aux francophones du Sud du lac en se rendant dans la communauté de Fort Resolution.

Les quatre grandes communautés francophones des TNO hissent leurs drapeaux dans le cadre des Rendez-vous de la francophonie.

TNOspectaculaire.com, le nouveau site Internet en français pour promouvoir le tourisme aux Territoires est lancé par le CDÉTNO.

Annonce de la présence du festival Coup de coeur francophone à Hay River grâce à un partenariat entre le Yukon et les TNO.

**Avril**

Départ de Roland Charest à l'Association franco-culturelle de Yellowknife, ce sera Marie Coderre qui prendra la relève.

Le réseau TNO santé en français annonce qu'il produira un DVD pour démystifier les relations sexuelles des 15 à 24 ans.

Tournée du nouveau directeur général de la FFT, Francis Lemieux, dans les communautés francophones.

L'AFFS demande du renfort à la FFT afin de se redonner un second souffle. Les activités de l'AFFS sont suspendues.

L'AFCHR annonce le départ de son agente de développement, Joanne Abraham.

La FFT présente une nouvelle membre dans son équipe : Andréanne Laporte sera responsable des communications.

Annonce de la fusion entre la Radio Taïga et le journal L'Aquilon pour le 1er avril 2011. La Société Radio Taïga sera créée à cette date, annonce l'éditeur du journal, Alain Bessette.

Table de concertation pour la création de la table 867, à Yellowknife, une initiative panterritoriale visant à promouvoir la coopération entre les trois territoires.

**Mai**

Rachelle Francoeur, coordonnatrice de Jeunesse TNO, est envoyée comme ressource pour venir en aide à l'AFFS.

Mise en œuvre des services en français : Entente sur le comité entre la FFT et le GTNO. Les deux parties peuvent maintenant se pencher sur un plan de mise en oeuvre.

L'étude de besoins en alphabétisation familiale et en alphabétisation des adultes aux Territoires du Nord-Ouest sera présentée par Fanny Pollet, en remplacement de Vicky Lyonnais.

L'AFDM célèbre le succès de son souper de homards à Inuvik.

La rencontre du Conseil territorial des présidences et des permanences (CTPP) se déroule la dernière fin de semaine de mai, à Yellowknife. Espace communautaire, plan de communication, retour sur le Plan de développement global (PDG) et table 867. Les discussions entourant les besoins de chaque communauté se sont retrouvés à l'ordre du jour.

**Suite en page 5**



# Éditorial

## Les éditos de 2010


*Alain Bessette*

Il s'est écrit des dizaines d'éditoriaux en 2010 et les sujets ont varié au rythme de l'actualité. Que ce soit les dossiers de la francophonie (avec le dossier scolaire en tête) ou les tribulations de nos politiciens, j'ai eu peine à trouver des éditoriaux du type optimiste ou satisfaits des décisions qui nous affectent. Bon, c'est la nature de la bête!

Il y a un sujet qui est cependant revenu à quelques occasions et c'est celui du registre des armes à feu. Je n'ai pas beaucoup à ajouter sur le sujet alors je vous invite à relire un extrait de celui paru le 29 avril 2010 et intitulé *Pas juste les criminels endurcis*.

« Ma vie est emplie d'une foule de petites tracasseries administratives que j'accepte, bien que parfois, je maugrée en attendant mon tour dans les salles d'attente. Voici quelques-unes de ces tracasseries :

J'ai un permis de conduire depuis près de 30 ans (...). Mon véhicule automobile vient sans plaque d'immatriculation, mais si je veux le mettre sur la route, il me faut une licence (...) J'ai un permis de chasse (...) un permis de pêche et il a fallu que j'enregistre mon embarcation.

À l'exception de l'utilisation du véhicule automobile, il n'y a pas grand danger dans ces aspects de ma vie (...).

Oh, et ma carabine est enregistrée, et je l'ai acquise, car j'avais mon permis de possession et d'acquisition d'armes à feu.

Et ça, c'est une possession dangereuse!

Pourquoi alors tant de gens se sentent-ils persécutés par le gouvernement depuis l'instauration du registre des armes à feu?

Oui, la facture a été plutôt salée. Ça a coûté cher! (...)

Plusieurs opposants au registre ne cessent de répéter que ce registre n'entrave en rien les crimes violents (...). Ils n'ont pas tort. Ce qu'ils oublient cependant, c'est que les décès enregistrés au Canada en raison de l'utilisation d'armes à feu ne sont attribuables qu'en minorité par ces violents criminels.

En fait, des décès causés annuellement par des armes à feu, seulement 13 % sont des homicides, alors que 81 % sont des suicides et 6 % des accidents.

Un registre des armes à feu ne règle pas tous ces crimes violents, mais au moins cela donne aux forces policières des renseignements (...). Le registre permet aussi de rejeter une demande si une personne a des antécédents de violence familiale ou des tendances suicidaires. (...)

Finalement, rejeter le registre parce que ça ne règle pas tout (...) ne fait aucun sens.



Le vice-président de l'AFCHR, Simon Lepage, avec son petit garçon, Eli, au concert de Noël de l'école Boréale. (Photo : ÉVR)


L'aquilon

C.P. 456, Yellowknife, NT, X1A 2N4
Tél. : (867) 873-6603, Télécopieur : (867) 873-6663
Hay River : 77A Woodland Drive, Hay River (TNO)
Tél. : (867) 875-8808
Courrier électronique : aquilon@internorth.com
Sur le web : www.aquilon.nt.ca

Rédacteur en chef : Alain Bessette
Journalistes : Maxence Jaillet, Édith Vachon-Raymond
Correction d'épreuve : Anne-Dominique Roy

L'Aquilon est un journal hebdomadaire publié le vendredi à 750 exemplaires. L'Aquilon est la propriété des Éditions franco-ténoises/L'Aquilon et est subventionné par Patrimoine canadien.

Sauf pour l'éditorial, les textes n'engagent que la responsabilité de leur auteur(e) et ne constituent pas nécessairement l'opinion de L'Aquilon. Toute correspondance adressée au journal doit être signée et accompagnée de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur(e). La rédaction se réserve le droit de corriger ou d'abréger tout texte. Dans certains cas où les circonstances le justifient, L'Aquilon accèdera à une requête d'anonymat. Toute reproduction partielle est fortement recommandée à condition de citer la source. L'Aquilon est membre associé de l'Association de la presse francophone (A.P.F.). N° ISSN 0834-1443.













# Rétrospective 2010

**Juin**

Arrivée de la nouvelle directrice générale de l'AFCY, Marie Coderre.

Jeunesse TNO annonce qu'il sera actif tout l'été avec le camp Franco-Nord et un camp d'été de deux semaines à Fort Smith.

Début du camp d'été à l'AFCHR, le 28 juin.

Table 867 : Les discussions sont mis sur la glace pour laisser à l'Association des francophones du Nunavut le temps de se redresser.

**Juillet**

Départ de Demba Diakhaté, agent de développement économique au CDÉTNO.

Le Conseil de développement économique des Territoires du Nord-Ouest (CDÉTNO) sera le chef de mission des PME (petites et moyennes entreprises) du Yukon, des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut, voulant se rendre au Forum mondial de la PME Centrallia, à Winnipeg, dès l'automne 2010.

Le 29 juillet 2010 a marqué la première des trois rencontres prévues du comité de consultation et de coopération formé par le GTNO et la FFT. Une rencontre prometteuse selon les deux parties.

Le groupe montréalais Chinatown joue à Folk on the Rocks.

**Août**

Le 25e anniversaire de l'AFCY se déroule dans les airs! Montgolfière et festival « Miroir sur la francophonie nordique » sont de la partie.

La Commission des droits de la personne des TNO a lancé, en août dernier, son tout nouveau site Web dans les onze langues officielles des territoires.

Rudy Desjardins donne sa place à Pierre Petiote à la direction de la programmation de la Radio Taïga. Un départ émouvant après quatre années de loyaux services.

**Septembre**

Le Chef Pierre annonce qu'il se place sous la protection de la loi sur les faillites et qu'il entreprend une restructuration de ses multiples compagnies.



Alpha TNO organise un échange de livres gratuits dans le centre d'achat de Yellowknife.

Trois nouveaux administrateurs au sein du conseil d'administration du CDÉTNO : Anna Maria Vandelli, qui représente Outcrop Communications LTD, Oscar Aguirre, un consultant, et Robert Galipeau, un artiste.

Émos Dumas s'intègre à l'équipe de la FFT en tant que responsable de l'immigration.

Première émission de radio francophone dans l'histoire de Hay River avec l'émission « Patrick et Édith », animée par Patrick Poisson et Édith Vachon-Raymond.

La FFT présente un tout nouveau logo dans le cadre de sa fête de la rentrée.

**Octobre**

AGA de l'AFCY : un nouveau conseil d'administration a été élu. Réjean LeFort, toujours président, Paul Fleury désormais vice-président, André Boulanger demeure membre et Oscar Aguive, bénévole de Radio Taïga, devient le seul et unique nouveau membre de ce CA.

L'AGA de l'AFCHR donne un CA tout nouveau. Justin Carey accepte la présidence, Simon Lepage la vice-présidence, Stéphane Millette devient secrétaire et Christian Girard (président sortant de l'AFCHR), se retrouve trésorier. Pour compléter l'équipe : Annabelle Brault est administratrice.

Rachelle Francoeur, de Jeunesse TNO, est nommée Chef de mission pour les Jeux de la Francophonie canadienne (JFC) 2011 qui se tiendront à Sudbury.

Une maison hantée est organisée pour l'Halloween à la maison bleue, de Yellowknife, grâce à un partenariat réalisé entre l'AFCY et l'Association de judo des TNO.

Le magicien montréalais, Marc Trudel, émerveille les résidents et les étudiants de l'ÉASC à Yellowknife.

**Novembre**

Dégustation de bières à l'AFCY, organisée par Marie Coderre et Pascaline Gréau.

AGA de l'AFDM : Élise Décarie-Jean accepte officiellement la présidence, Caroline Alain, Véronique D'Amours et Victor Dorokmine siègeront aussi au conseil d'administration.

Geneviève Boivin devient l'agente de développement à temps partiel de l'AFDM.

C'est officiel : Les membres de l'AFCY s'entendent pour que la Société Radio Taïga reprenne leur radio communautaire.

**Décembre**

Réseautage à Fort Simpson : L'AFCHR présente un spectacle bilingue à Fort Simpson, en partenariat avec la Open Sky Society. L'AFCHR en profite pour établir une banque de contacts parmi les francophones de l'endroit.

Lancement du DVD le Sexo-Quiz, une collaboration entre Jeunesse TNO et Réseau TNO en français. Le tapis rouge est déroulé pour l'occasion.

Spectacle d'Andrea Lindsay au restaurant le Back Eddy, dans le cadre du festival pancanadien Coup de coeur francophone, présenté par l'AFCHR. Une trentaine de personnes assistent à l'événement, la chanteuse franco-ontarienne de Yellowknife, Tina Roy, assure la première partie.

Le CDÉTNO se déplace à Hay River et Fort Smith pour évaluer les besoins en employabilité.

# Rétrospective 2010

## L'éducation en 2010

L'année 2010 se prédestinait depuis longtemps à occuper une place prépondérante dans l'histoire de la francophonie ténoise, et même, dans l'histoire nationale des commissions scolaires, avec le procès de la Commission scolaire francophone des Territoires du Nord-Ouest (CSF TNO) opposé au gouvernement territorial (GTNO).



Dès janvier 2010, les discussions, lors des réunions mensuelles de la CSF TNO, tournent autour du procès contre le GTNO concernant les infrastructures dans les deux écoles francophones des TNO et la politique d'admission de l'école Boréale (ÉB) à Hay River. Des rencontres avec les parents pour les informer sur les procès sont organisées en février. L'idée glissée à la mi-janvier, que les deux parties puissent encore régler leurs litiges hors Cour, se dissipe au mois d'avril lors d'une impasse autour de la table de négociations. Le gouvernement fédéral a, alors, refusé tout commentaire à ce sujet, arguant la confidentialité des négociations. C'est au cours de ce même mois que le Programme d'appui aux droits linguistiques (PADL) annonce son financement de 85 000 $ à la CSF TNO. L'année 2010 se conclut d'ailleurs avec la possibilité que ce financement devienne plus important, il faudra attendre 2011 pour le confirmer.

Outre le PADL, la CSF TNO reçoit l'appui juridique et moral de la Fédération nationale des conseils scolaires francophones (FNCSF), au mois de mai. C'est à la mi-mai que la CSF TNO dévoile sa prise de position officielle quant à sa politique d'admission, élaborée en collaboration avec leur avocat, Robert Lepage. Les causes touchant la CSF TNO sont divisées en deux procès distincts se déroulant de la mi-octobre à la mi-décembre, sous l'ordonnance de la juge Louise Charbonneau. Cette dernière a d'ailleurs fait preuve de flexibilité quant à la parution de certains témoins : ceux ayant à faire un témoignage important dans les deux causes peuvent le faire en un seul témoignage, permettant ainsi de déposer un preuve commune aux deux dossiers. L'avocat du GTNO est Maxime Faille. L'Association des parents ayant droits de Yellowknife (APADY) se rend aux tribunaux la première, le 19 octobre. Leur cause : acquérir l'équité par rapport aux écoles anglophones dans leurs infrastructures. La CSF TNO suit quelques semaines plus tard avec sa cause reliée à l'agrandissement de l'ÉB et au droit de gestion de la CSF TNO détenu par le GTNO, en attendant l'issue du procès.

Les avocats des deux parties ne pourront cependant pas émettre leurs arguments avant janvier 2011. La liste des témoins à se présenter est longue, on y retrouve entre autres : Lee Kubica, ancien sous-ministre adjoint au ministère de l'Éducation du Yukon, Suzette Montreuil, présidente de la CSF TNO, parent d'élèves à l'École Allain St-Cyr (ÉASC) de Yellowknife et ancienne présidente de la Garderie Plein Soleil (GPS), Gérard Lavigne, ancien directeur général de la CSF TNO, Yvonne Careen, ancienne présidente de l'APADY et actuelle directrice de l'ÉASC, Wilfrid Denis, sociologue, Don Kindt, consultant indépendant en éducation et Sophie Call, directrice de l'école Boréale. La FNCSF obtient l'accord de la Cour Suprême des TNO pour rédiger un mémoire préprocès, de suivre l'intégrité du procès et de présenter une plaidoirie orale de deux heures lors des deux derniers jours d'audience prévus pour les 12 et 13 janvier 2011. Pour y arriver, la FNSCF envoie deux juristes, qui se sont assis à la même table que Me Lepage et Me Poulain. l'un d'eux, Me Power, résume que ce soutien juridique peut être appeler la solidarité pancanadienne des commissions scolaires hors Québec, alors que l'une d'elles fait face à un défi important. 2011 devrait nous réveller l'issue de ce procès, alors que la juge Charbonneau devrait prendre de quatre à six mois pour rendre son jugement.

**La vie se poursuit!**

Hors de cette histoire de procès, la CSF TNO et ses deux écoles, l'ÉASC et l'ÉB, poursuivent leur chemin avec la multitude de projets et d'activités qu'on leur connaît. En plus de plancher sur sa planification stratégique, la commission scolaire voit, en avril, l'entretien de son école à Yellowknife passer de la commission scolaire YK1 au ministère des Travaux publics des TNO.

Des rapprochements importants avec la culture autochtone s'échelonnent tout au long de 2010. À l'été 2010, le responsable de la programmation autochtone à Hay River, Stéphane Millette, présente le premier camp de leadership à des groupes de jeunes adolescents francophones. Avec le pêcheur Shawn Buckley, une

**Suite en page 6**

# Rétrospective 2010

expédition est organisée durant un peu moins d'une semaine sur le bras est du Grand lac des Esclaves. Dans la même lancée, le directeur général de la CSF TNO, M. Philippe Brûlot émet son intention de coopérer davantage avec les autres organismes francophones des TNO et mentionne que l'on peut très bien voir le lien entre Jeunesse TNO et le camp de leadership de la CSF. Ensemble, il indique qu'ils peuvent faire des demandes de financement conjointes et organiser des camps au bénéfice de tous les jeunes francophones des TNO .

### Nos écoles francophones

C'est avec beaucoup d'émotions que l'école Boréale a dit au revoir à ses deux premières finissantes, Ilona Gyapay et Chantay Boulanger-Rowe, à la fin de l'année scolaire 2009-2010. Pour souligner ce moment historique la première directrice de l'ÉB, Lorraine Taillefer était présente pour cette diplomation. De nombreuses autres personnalités du monde de l'éducation ténoise étaient aussi présentes. L'ÉASC aura aussi dit au revoir à certains membres de son équipe à la fin du mois de juin 2010. En effet, la monitrice de langue depuis deux ans, Mélanie Gagnon, l'enseignante d'espagnol, Milagros Ortiz-Brûlot et l'enseignante Denise Paquette, qui était aussi responsable de la troupe de théâtre.

L'équipe 2010-2011 de l'école Boréale est composée du même personnel que l'année 2009-2010, à l'exception de Mélanie Serurier qui s'absente une année afin de poursuivre ses études. Elle est remplacée par Jessica Gilbert, épaulée par André Chabot et Marie-France Bernèche. Cette dernière s'absente durant les deux derniers mois de 2010, et c'est Denis Légère qui vient à la rescousse du secondaire de l'ÉB. Au primaire, ce seront Janic Rouleau, Lysanne Boudreau, Chantal Groleau et Patrick Poisson qui s'occupent respectivement des classes de doubles niveaux suivantes : préscolaire et maternelle, 1re et 2e, 3e et 4e, 5e et 6e.

À l'ÉASC, Annie-Claude Boudreau, enseigne maintenant à mi-temps dans la classe des 5-6 pour contribuer au travail de Michel Bilodeau, et Michelle Pulvermacher, qui est de retour en éducation depuis son départ de Hay River, sera l'enseignante adjointe d'anglais. Bill Gilday est remercié en juin 2010. C'est Danielle Mallet qui partage dorénavant l'instruction de la musique entre l'école d'immersion J.H Sissons et l'école francophone. Mathieu Gagnon est le nouvel enseignant de l'ÉASC, il se charge de la 3e et 4e année.

L'école de Yellowknife voit de très près l'idée de devenir une école trilingue (français, anglais, espagnol). Mais pour ne pas précipiter les choses, cette option est mise de côté pour étudier sa possibilité durant l'année 2010-2011. On fête aussi le 20e anniversaire de l'école Allain St-Cyr... avec Allain St-Cyr lui-même!

### Immersion à Fort Smith

L'immersion francophone à Fort Smith s'agrandit significativement en 2010-2011 avec une toute nouvelle classe à deux niveaux. Jusqu'à maintenant, Marla Mateus-Chassé s'occupait, avec l'aide de sa monitrice de langue française, Krystal De Neiva Mateus, des classes de la maternelle à la 2e année. Dès septembre 2010, l'enseignante Jessica Jean prend en charge une classe de 2e et 3e année.

### Collège des TNO

En juin 2010, Jean-Pierre Joly est nommé directeur du Collège des TNO. Son mandat? Restructurer le Collège et assurer le financement durable de l'institution afin de lui faire gagner ses lettres de noblesse. À la fin du mois de septembre, le Collège investi des nouveaux locaux en plein centre-ville de Yellowknife, et s'en suivent une nouvelle programmation et de nouveaux étudiants.

## Politique en 2010

### Janvier

Le ministre de l'Environnement et des Ressources naturelles des TNO met en place, le 1er janvier 2010, une mesure d'urgence intérimaire afin de préserver les populations de caribous de la harde Bathurst.

Suite à leur déplacement à Copenhague en décembre 2009, les politiciens de la délégation ténoise veulent accentuer l'effort du GTNO à combattre le réchauffement de la planète et se fixent l'objectif de réduire moins de 1 % des émissions de gaz à effet de serre des TNO avant 2011 pour altérer l'accentuation des changements climatiques.



La nation dénée réaffirme n'être pas soumise à l'autorité du gouvernement des TNO à la suite de la saisie de six des huit caribous tués par quatre chasseurs autochtones dans le périmètre de la nouvelle zone interdite à la chasse.

C'est confiant et résolu que le ministre des Finances des TNO, Michael Miltenberger, dépose, le jeudi 28 janvier, un budget territorial 2010 teinté de la morosité économique mondiale. Les dépenses prévues s'élèvent à 1,293 milliard de dollars, alors que les recettes, même si elles augmentent de 5 % en 2010, se limiteront à 1,357 milliard de dollars.

### Février

Le 23 février, l'Assemblée législative vote en faveur d'une loi de réappropriation budgétaire modifiant le budget pour y inclure 15 millions de dollars de plus. Cet argent sera englobé par le controversé projet du pont du Deh Cho estimé maintenant à 182,4 millions de dollars. Le contrat est accordé sans appel d'offres à la société Ruskin Management de la Colombie-Britannique.

### Mars

Dans le Discours du Trône du 3 mars, la gouverneure générale du Canada, Michaëlle Jean, annonce un certain nombre de mesures visent le Nord. Plus tard, le budget fédéral 2010 qui frôle les 50 milliards de dollars de déficit pour l'année 2010-2011, se concentre sur trois actions pour le Nord : bâtir la station de recherche de l'Extrême Arctique canadien, geler la masse salariale de la fonction publique et réformer le système réglementaire présent aux TNO.

La firme Moody's Investors Service qui contrôle la solvabilité fiscale du gouvernement ténois maintient la cote du GTNO à Aa1, et ce, malgré le dépassement anticipé de la limite de crédit des TNO, fixée à 500 millions de dollars.

### Avril

Les prestations supplémentaires en santé sont loin de satisfaire le public. Les Ténois s'expriment lors de six séances de discussions publiques, organisées par le ministère de la santé des TNO.

### Mai

L'ancien maire de Hay River, John Pollard est embauché comme négociateur pour une période de neuf mois par le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien afin de mener des consultations concernant la réforme réglementaire aux Territoires du Nord-Ouest.

### Juin

Les Territoires du Nord-Ouest organisent leur première Conférence ministérielle sur la francophonie canadienne et à l'issue de la 15e édition qui se déroule les 22 et 23 juin, à Yellowknife, le ministre de l'Éducation, de la Culture et de la Formation des TNO se dit heureux de pouvoir partager l'expertise de ses homologues canadiens et de « faire partie de l'équipe ».

### Juillet

Le ministère des Transports change la plaque d'immatriculation des Territoires du Nord-Ouest. Ce joyau convoité par tous les touristes subit une cure de rajeunissement tout en gardant sa forme d'ours polaire. Elle est distribuée depuis le 1er juillet.

### Août

Après trois ans au poste de ministre des Affaires indiennes et du Nord, le ministre Chulk Strahl devient le ministre des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités du Canada. Suite à ce changement, c'est le député John Duncan qui remplacera le ministre Strahl dans ses fonctions aux MAINC, d'interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits, et de ministre de l'Agence canadienne de développement économique du Nord.

### Septembre

C'est la tournée estivale des chefs des partis politiques canadiens aux TNO. Après Stephen Harper à Tuktoyaktuk, c'est Jack Layton et Michael Ignatieff qui se succèdent à Yellowknife.

### Octobre

La Commission d'examen conjoint du projet gazier Mackenzie pointe les gouvernements du doigt dans ses commentaires à l'ébauche de réponse que les gouvernements ont soumis au mois de mai 2010. La Commission ne cède aucune place aux revendications des gouvernements fédéral et territorial, et maintient toutes ses recommandations formulées en décembre 2009.

### Novembre

Les représentants des sept groupes autochtones des TNO rencontrent, à Edmonton, le premier ministre ténois afin d'éclaircir leurs positions face à l'ébauche d'entente de principe élaborée par les gouvernements territorial et fédéral. Les chefs autochtones s'entendent pour ne pas bloquer le processus de dévolution qui les avait un tant soit peu surpris le mois précédent.

### Décembre

Efficace, abordable et équitable sont les trois mots d'ordre de la nouvelle vision du gouvernement ténois concernant son système d'électricité. Le 1er décembre elle met en œuvre sept zones tarifaires permettant à des petites communautés isolées de voir le prix de l'électricité harmonisé au même prix de Yellowknife pour les premiers 1000 kWh.

# Rétrospective 2010

## Les sondages du site Web de L'Aquilon

**1. À quelle fréquence visitez-vous le site Web de L'Aquilon**
Au moins une fois par semaine : **(29 %)**
Quelques fois par mois : **(25 %)**
Une fois par mois : **(12 %)**
Moins de 12 fois par année : **(4 %)**
C'est ma première visite : **(29 %)**
**Nombre de résultats : 24**

**2. Dans quelle région habitez-vous?**
Territoires du Nord-Ouest : **(48 %)**
Ailleurs au Canada : **(44 %)**
Ailleurs en Amérique : **(0 %)**
Afrique : **(0 %)**
Asie : **(0 %)**
Europe : **(8 %)**
Océanie : **(0 %)**
**Nombre de résultats : 25**




**3. Que pensez-vous de la fusion entre L'Aquilon et Radio Taïga?**
C'est à peu près temps : **(52 %)**
C'est une bonne chose : **(38 %)**
Ça m'indiffère : **(0 %)**
C'est pas une bonne chose : **(0 %)**
C'est très mauvais : **(10 %)**
**Nombre de résultats : 21**

**4. Quels types d'articles vous intéressent le plus sur le site de L'Aquilon? Il est possible de cocher plus d'une case.**
Des portraits de francophones : **(17 %)**
Événements socioculturels de la francophonie ténoise : **(17 %)**
Les chroniques d'opinion ou spécialisées : **(11 %)**
Les grands dossiers politiques des TNO : **(19 %)**
Nouvelles de la francophonie ténoise : **(19 %)**
Nouvelles locales ou régionales : **(17 %)**
**Nombre de résultats : 36**

**5. Que pensez-vous de l'idée d'un gouvernement de coalition?**
C'est une bonne idée : **(50 %)**
Il faut que ce soit clair lors des élections (pas de surprises) : **(25 %)**
Je suis totalement en désaccord : **(12 %)**
Seulement si les deux partis en question ont récolté au moins 50 % du vote : **(12 %)**
**Nombre de résultats : 8**

**6. Que ferez-vous cet été? (Choix multiples)**
Je travaille et prends mes vacances cet hiver : **(24 %)**
Je vais passer beaucoup de temps aux TNO : **(24 %)**
Je voyage le moins possible et relaxe le plus possible : **(6 %)**
Je voyage pour visiter de nouvelles places : **(24 %)**
Je voyage pour visiter ma famille : **(24 %)**
**Nombre de résultats : 17**

**7. Un journal anglais de Yellowknife publiait dans un vox pop une citation qui disait que l'afflux de francophones constituait un des plus gros problèmes des TNO. Un journal peut-il se permettre de publier des propos xénophobes et discriminatoires?**
Je ne vois pas d'inconvénients à ce qu'un journal reflète les idées de ses lecteurs. : **(9 %)**
C'est une pratique antijournalistique et le journal a l'obligation morale de s'excuser : **(73 %)**
M'en fous : **(18 %)**
**Nombre de résultats : 22**

**8. Que suggérez-vous aux employés de L'Aquilon pendant que leur boss est en vacances?**
Danser pendant qu'il est temps (faites des vidéos sur YouTube!) : **(61 %)**
Faites des journaux tellement bons qu'il hésitera à revenir : **(6 %)**
Infiltrez son Facebook et changez sa photo de profil (Les Nordiques, ça n'existe plus!) : **(28 %)**
Pognez-vous le popotin comme à l'habitude! : **(6 %)**
**Nombre de résultats : 18**

**9. Est-ce un loup ou un coyote? Tranchez pour nous! Copie/coller ce lien pour voir la photo : http://bit.ly/cImKeZ**
C'est un loup. : **(36 %)**
C'est un coyote. : **(64 %)**
**Nombre de résultats : 11**

**10. Comment réagissez-vous au maintien du registre des armes à feu?**
C'est du fascisme. Bientôt ils vont demander des licences sur mon char pis sur mon chien. : **(47 %)**
Moi, ça m'empêche de chasser le caribou. : **(13 %)**
Big deal! Vous avez pas un autre sujet de sondage? : **(0 %)**
C'est une atteinte à mes droits. Je retourne aux USA : **(7 %)**
Coudonc, le journal a-t-il un parti pris? : **(33 %)**
**Nombre de résultats : 15**

**11. Que pensez-vous du nouveau logo de la FFT (ci-dessus)?**
Ça élimine enfin la fleur de lys. : **(5 %)**
C'est bien, c'est moderne. : **(5 %)**
C'est l'élève de quelle école qui a gagné? : **(14 %)**
Il est où le logo? : **(71 %)**
M'en fout. : **(5 %)**
**Nombre de résultats : 21**

**12. Que pensez-vous de la couverture sur Twitter du procès CSF c. GTNO?**
1. Je ne le savais pas : **(0 %)**
2. Le sujet ne m'intéresse pas : **(11 %)**
3. Excellente initiative : **(56 %)**
4. Je ne suis pas un twit : **(33 %)**
5. C'est comme si j'y étais : **(0 %)**
**Nombre de résultats : 9**

# Dossier spécial gazoduc

## *Pipe*ligne du temps

Batiste W. Foisy

1789 – L'explorateur Alexander Mackenzie note dans son journal que les Dénés utilisent du bitume pour étanchéiser leurs canots.

1918-36 – Imperial Oil fait l'acquisition de deux concessions explorées au début du siècle. Du pétrole est trouvé en abondance près du site actuel de Norman Wells. Ouverture en 1936 d'une petite raffinerie à Norman Wells pour desservir la mine d'uranium Eldorado, sur la rive est du Grand lac de l'Ours.

1942-45 – Construction et mise en production de l'oléoduc Canol reliant Norman Wells à Whitehorse, Yukon.

1962 – Forages exploratoires près de Tuktoyaktuk et sur l'île Melville dans le Haut-Arctique.

1966-73 – Intensification de l'exploration pétrolière dans le delta du Mackenzie et la mer de Beaufort.

1973 – Le gouvernement libéral minoritaire veut ouvrir le Nord au développement gazier et s'apprête à accorder un permis de construction à Foothills Pipelines. Le Nouveau parti démocratique, qui détient la balance du pouvoir, s'y oppose et réclame une enquête indépendante.

1974 – Le juge Thomas Berger est chargé de mener une enquête concernant la construction d'un gazoduc dans la vallée du Mackenzie. Le gouvernement de Trudeau est défait par une motion de défiance pour ensuite être réélu avec une majorité.

1976 – L'opinion publique canadienne est majoritairement rivée contre le pipeline.

1977 – Dépôt, à six mois d'intervalle, des deux volumes du Rapport de la commission Berger. Ce dernier rejette intégralement l'idée d'un gazoduc traversant le Yukon et réclame un moratoire de dix ans sur la construction d'un gazoduc dans la vallée du Mackenzie, le temps pour le fédéral de conclure des ententes de revendications territoriales avec les premières nations et les Inuvialuits.

1984 – L'*Accord final sur les Inuvialuits* est adopté par la Chambre des communes. Il s'agit du premier « traité moderne » conclu entre Ottawa et un peuple autochtone concernant les revendications territoriales.

1985 – Le premier oléoduc souterrain au Canada mesure 869 kilomètres. Il relie Norman Wells à Zama, Alberta.

1992 – *Entente sur la revendication territoriale globale des Gwich'in*

1993 – *Entente sur la revendication territoriale globale des Dénés et Métis du Sahtu*

2000 – Nouvelle proposition pour la construction d'un gazoduc dans la vallée du Mackenzie, cette fois présentée par un consortium réunissant les pétrolières Shell, Connoco-Phillips et Exxon, sous la direction L'Impériale.

2001 – Création de l'Aboriginal Pipeline Group. Tous les groupes autochtones de la vallée du Mackenzie y adhèrent à l'exception des Dehcho.

Septembre 2004 – Mise en place de la Commission d'examen conjoint, chargée d'évaluer les impacts environnementaux et sociaux du projet.

Octobre 2004 – Les promoteurs du Projet gazier du Mackenzie déposent leur Énoncé d'incidence environnementale.

Juin 2005 – Audiences publiques pour déterminer si la documentation est suffisante pour procéder à la révision. Les promoteurs sont renvoyés à la table à dessin.

Novembre 2005 – La vice-première ministre du Canada, Anne McLellan, fait parvenir une lettre au consortium gazier dans laquelle elle offre des promesses d'investissements fédéral dans le projet.

Juillet 2005 – Entente hors cour entre le gouvernement fédéral et les Premières nations Dehcho. Les premières nations reçoivent 31,5 millions de dollars et retirent leur poursuite concernant le manque de consultation dans l'établissement du processus réglementaire pour le pipeline.

Janvier 2006 – Début des audiences publiques de l'Office nationale de l'énergie puis de la Commission d'examen conjoint.

Août 2006 — Lors de sa première visite aux Territoires du Nord-Ouest comme Premier ministre du Canada, Stephen Harper déclare qu'il fera « tout ce qui est légalement possible pour s'assurer que [le projet Mackenzie] aille de l'avant. »

Octobre 2006 – Le groupe Ecology North estime que le projet fera doubler les émissions de gaz à effet de serre des TNO.

Décembre 2006 – La Cour fédérale donne raison aux Déné Tha du nord-ouest de l'Alberta qui affirmaient avoir été écartés des consultations.

Mars 2007 – Le coût du projet est désormais évalué à plus de 16 milliards de dollars.

Novembre 2007 – Fin des audiences de la commission d'examen conjoint. Au cours de ces deux années, plus de 200 personnes ont témoigné devant la commission dont une majorité de résidents du Nord.

Décembre 2009 – Dépôt du rapport de la Commission d'examen conjoint. Le panel se dit favorable au projet qui pourra permettre l'établissement d'un « avenir durable » pour le Nord, mais émet 176 recommandations dont la mise en œuvre est jugée essentielle.

Mai 2010 – Audiences finales de l'Office national de l'énergie.

Juin 2010 – L'office national de l'énergie annonce qu'elle révisera sa politique en matière d'exploitation des hydrocarbures dans l'Arctique.

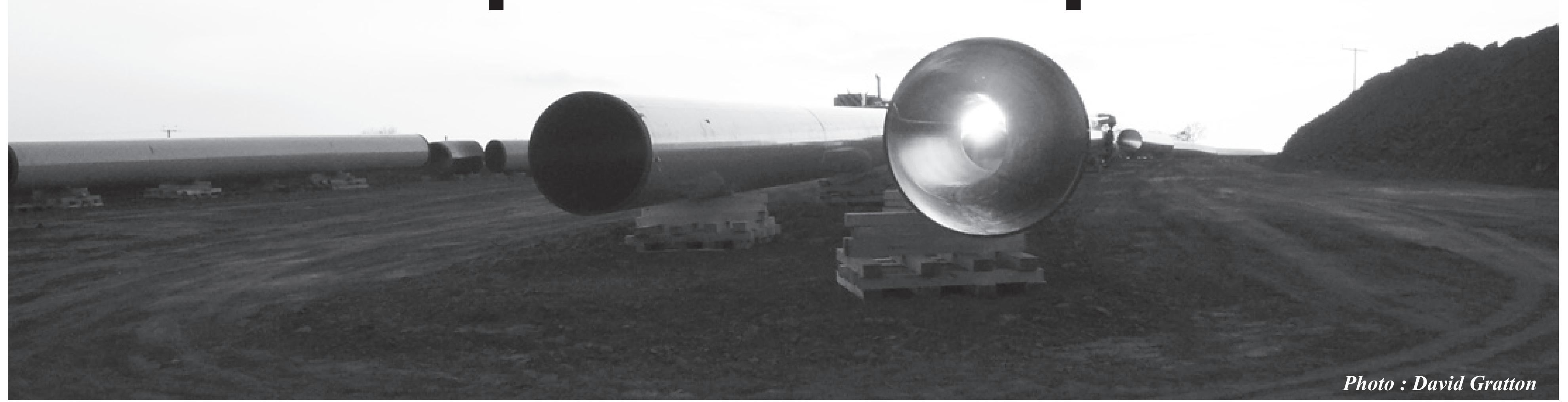
Octobre 2010 – Les gouvernements répondent au rapport de la Commission d'examen conjoint. Ils rejettent entièrement 15 % des recommandations et évitent plus de la moitié d'entre elles dont ils acceptent l'intention sans se sentir forcés d'en respecter la lettre. Toutes les recommandations touchant les projets futurs sont ainsi écartées, les gouvernements considérant que la commission a outrepassé son mandat.

Décembre 2010 – L'Office national de l'énergie publie son rapport favorable au projet. La décision est assortie de 264 conditions.

# Dossier spécial gazoduc

Le gazoduc de la Vallée du Mackenzie

## Aspect technique


Photo : David Gratton

*Maxence Jaillet*

Le projet du gazier du Mackenzie (PGM) consiste à construire un gazoduc de 1196 km traversant les Territoires du Nord-Ouest pour acheminer, jusqu'à la frontière avec l'Alberta, du gaz naturel provenant de trois champs gaziers terrestres développés à l'extrémité nord du delta du Mackenzie. Ces trois champs, découverts au début des années 70, appartiennent à quatre pétrolières multinationales : L'Impériale (34,4 %), ConocoPhillips (15,7 %), Shell (11,4 %), et ExxonMobil (5,2 %).

Dès l'an 2000, un cinquième partenaire, le Aboriginal Pipeline Group, s'est joint au consortium pour détenir 33,3 % de parts d'intérêts du PGM. Le champ Taglu est présenté comme celui ayant la plus importante réserve de gaz avec 81 milliards de mètres cubes (G.m$^3$). Il appartient entièrement à L'Impériale. C'est ce champ qui est situé dans les limites du refuge d'oiseaux de l'Île-Kendall. Parsons Lake représente la seconde réserve en importance de ce projet avec ces 64 G.m$^3$. Ce site sera développé par ConocoPhilips (75 %) et ExxonMobil (25 %). Niglintgak, le troisième champ gazier, est détenu par Shell et contient 27 G.m$^3$ de gaz brut. Les promoteurs estiment que la production de ces 172 G.m$^3$ s'échelonnera sur 25 à 30 années. Le projet dont les promoteurs ont reçu l'approbation comprend trois stations de compression et une station de chauffage, et permet de livrer 34,3 millions de mètres cube par jour (Mm3/j) soit 1,2 milliard de pied cube par jour de gaz naturel en été et 38,4 Mm3/j (1,35 Gpi3/j) en hiver.

Le projet comprend donc les structures nécessaires pour exploiter la ressource sous-terraine, les camps de travailleurs, les sites d'entreposage des matériaux, les routes, toutes les autres infrastructures associées à la construction du gazoduc de 1196 km de 76,2 cm (30 pouces) de diamètre et d'un autre gazoduc de 457 km. À la hauteur d'Inuvik, le gaz brut sera en effet raffiné en gaz naturel (principalement de l'Éthane) et en gaz liquide (Butane et Propane en majorité). Le gaz liquéfié sera acheminé jusqu'à Norman Wells par ce second gazoduc de 25,4 cm (10 pouces) de diamètre, où il sera connecté à un oléoduc déjà relié au marché nord-américain depuis 1985 et administré par la compagnie Enbridge. Grâce à ce pipeline d'hydrocarbure liquide, il est possible de transporter alternativement du pétrole et du gaz liquide au sein des mêmes canalisations. Les producteurs d'hydrocarbures qui exploiteront le delta du Mackenzie paieront des droits à Enbridge pour faire transiter leurs ressources jusqu'au nord de l'Alberta.

Le long de sa progression vers l'Alberta, il est prévu que le PGM traverse 643 plans d'eau. Dans la majorité des cas (576), l'installation du gazoduc à travers ces cours d'eau se fera de la même façon que sur le reste du parcours, c'est-à-dire à ciel ouvert, alors qu'une tranchée sera creusée dans un lit à sec ou gelé pour y enfouir le pipeline entre 60 et 90 cm de profondeur. Dans le calendrier de construction, trois saisons hivernales sont planifiées pour la pose des canalisations. Pour 50 plans d'eau, la tranchée sera creusée après avoir détourné l'eau grâce à des barrages et des pompes, et pour les 17 qui restent c'est un forage directionnel à l'horizontale qui sera utilisé pour creuser plus profondément un tunnel sous le cours d'eau afin d'y insérer le pipeline.



# Dossier spécial gazoduc

## Revendications territoriales

Édith Vachon-Raymond


Les trois membres de l'audience de l'ONÉ

Photos d'archives

Grâce aux négociations avec le gouvernement sur leurs revendications territoriales, la plupart des peuples autochtones des Territoires du Nord-Ouest ont établi une garantie certaine quant à la conservation et à la préservation de leurs terres face à une industrialisation imminente. Ce processus permettant d'éviter plusieurs années devant les tribunaux n'a pas encore été complété par toutes...

**« Notre dernière frontière » - Thomas Berger**

L'idée du projet gazier du Mackenzie (PGM) a été initiée aux débuts des années 1970, soulevant alors un tollé. C'est le juge Thomas Berger, en charge d'une Commission d'enquête royale sur les conséquences d'un pipeline dans la vallée du Mackenzie, qui a tranché sur la question en émettant un moratoire de dix ans afin de permettre aux peuples autochtones de régler leurs revendications territoriales. Trente-trois ans de négociations se sont déroulés depuis que le juge Thomas Berger a remis son rapport.

Les Inuvialuits ont été les premiers aux TNO à signer leurs revendications territoriales, le 25 juin 1984. Les Premières nations Gwich'in ont suivi, huit ans plus tard, en signant leurs revendications territoriales en 1992. Depuis, elles ont présenté leur plan d'aménagement du territoire, approuvé en 2003. Les revendications territoriales des Déné et Métis du Sahtu ont été signées l'année suivant celles des Gwich'ins. Mais à la différence de ces derniers, ces communautés du Sahtu sont encore en négociations pour des accords d'autogouvernance.

**Aboriginal Pipeline Group**

Ensemble, des membres des trois communautés Gwich'in, Sahtu et Inuvialuit ont formé une société que l'on connaît sous le nom d'Aboriginal Pipeline Group (APG). L'APG se trouve à être une entente d'affaire entre les peuples autochtones afin d'obtenir des parts du pipeline. C'est avec entrain que l'APG a réagi à l'approbation du PGM par l'Office national de l'énergie en décembre dernier : « Ce pipeline est vraiment un projet de construction de toute une nation », a réagi Fred Carmichael, président-directeur général de l'APG. « Nous demeurons engagés à notre premier mandat : maximiser les retombées financières à long terme de ce projet pour l'APG des Territoires du Nord-Ouest par le biais de nos parts dans ce pipeline », a-t-il conclu.


Samuel Gargan

**Le Deh Cho, incertain**

Les Premières nations DehCho, qui sont les seules n'ayant pas encore réglé leurs revendications territoriales le long du tracé, sont aussi les seules ne faisant pas partie de l'APG. Leurs revendications territoriales se désignent sous le terme de « processus du Deh Cho ». Cette région des TNO serait la plus touchée par le projet gazier du Mackenzie.

Le grand chef des Premières nations DehCho, Samuel Gargan, a partagé qu'il espérait « que le processus en sera à régler ses accords de principe », au moment où le consortium gazier remettra sa décision finale, avant la fin de 2013. « Nous sommes encore incertains sur la direction que nous prendrons », commente-t-il, au sujet du projet.

S'il reconnaît que la construction du projet gazier Mackenzie représente une opportunité en or de développer les communautés du Deh Cho, le chef Gargan demeure ferme : « Notre terre est notre première priorité. » Il ajoute que les promoteurs « auront à reconnaître » leurs droits ancestraux et leurs droits issus des traités, leur processus terminé ou non.

« Ces questions ne se régleront pas par un simple balayage! », avertit le grand chef du Deh Cho qui prévoit des rencontres importantes au courant des prochains mois.

# Dossier spécial gazoduc

# Répercussions économiques et sociales

*Maxence Jaillet*

Le gazoduc longeant la vallée du Mackenzie, c'est tout d'abord le chantier le plus onéreux de l'histoire du Canada : 16, 2 milliards de dollars d'après les estimations du consortium gazier datant de 2007.



*La Commission d'examen conjoint*

Lorsque le projet sera jugé économiquement bénéfique pour l'industrie, les Territoires du Nord-Ouest verront quatre saisons de construction hivernales se dérouler avant l'ouverture des vannes gazifières.

Cette phase de construction représente, pour les résidents ténois, l'accès à 3100 années-personnes à l'emploi promis dans l'accord socio-économique signé en janvier 2007 entre le gouvernement territorial et les promoteurs du projet gazier. Les emplois sécurisés dont la priorité sera donnée aux travailleurs autochtones représentent 16 % des postes créés. Pour le gouvernement territorial, ce projet représente l'opportunité à saisir pour développer son territoire. Bob McLeod, le ministre de l'Industrie, du Tourisme et de l'Investissement des TNO, avance que la pièce d'infrastructure la plus importante dont bénéficiera ce territoire qui la vu naître sera la construction de « la route de la vallée du Mackenzie qui sera facilitée par la croissance de l'activité associée au pipeline ». Pour l'économie territoriale, le ministre McLeod, relate un flot de 67,5 milliards de dollars en se basant sur le meilleur cas économique illustré dans l'étude Wright Mansell remise au GTNO en 2007 (un scénario qui mise sur une augmentation de capacité du gazoduc à 49,8 Mm3/ j ou 1,8 Gpi3/j, dès 2024 grâce à la découverte de nombreux autres champs d'exploitation aux TNO et un prix du gaz atteignant les 8 $ US).

En 2011, les Territoires du Nord-Ouest ne jouissent toujours pas d'une entente de répartition des recettes avec le gouvernement fédéral et ne perçoivent ainsi aucune redevance de l'extraction gazière et pétrolifère qui se développe à l'intérieur de ses frontières. Le gouvernement territorial a annoncé que le mégaprojet pourrait faire avancer ce dossier plus rapidement. Pour l'instant, Ottawa applique sa loi fédérale sur les hydrocarbures qui contient un règlement sur les redevances relatives aux hydrocarbures provenant des terres domaniales. Ce dernier implique que le gouvernement fédéral perçoive un taux de redevance de 1 % à 5 % durant la phase de recouvrement d'un projet dans le Nord. Une fois le recouvrement atteint, le taux de redevances passe à 30 % des revenus nets ou 5 % des revenus bruts, selon le plus élevé des deux montants.

L'Aboriginal Pipeline Group détient un tiers du pipeline au sein du consortium gazier, et lorsque le gaz coulera, des dividendes des ventes reviendront aux propriétaires de l'APG. Lesquels sont les Sahtu (34 %), les Gwich'in (20 %), les Inuvialuits (4 %) alors que 34 pour cent sont réservés aux DehCho, advenant qu'ils décident de prendre part à l'APG. Ces dividendes seraient comptabilisés dans les 67,5 milliards de dollars annoncés par le gouvernement ténois.

# Dossier spécial gazoduc

# Impacts environnementaux

*Maxence Jaillet*



Le gazoduc du Mackenzie scindera les TNO du nord au sud en longeant plus ou moins la rive est du fleuve du même nom. L'emprise (partie de terrain nécessaire pour le tracé du pipeline) du gazoduc s'étalera sur 50 mètres d'Inuvik à Norman Wells, alors que les pipelines de gaz naturel et de gaz liquide seront côte à côte pendant 457 km, et sur 40 mètres lorsque le gazoduc traversera les régions du Sahtu et du Deh Cho de Norman Wells à l'Alberta (62 % du tracé).

Durant les audiences publiques du projet gazier Mackenzie, plusieurs préoccupations environnementales ont été soulevées dont plusieurs se sont avérées irréfutables. Peter Ewins, un spécialiste des espèces animales nordiques pour la WWF estime que le travail de la commission d'examen conjoint fût « le plus couteux, le plus long et le plus intense examen de répercussions environnementales de l'histoire canadienne tout bonnement parce que c'était un projet qui allait exposer le Nord à une toute nouvelle ère ». Pour ce directeur de la conservation des espèces, mis à part les résidents locaux, les effets cumulatifs de ce pipeline auront un impact sur de nombreuses populations animales. « L'habitat des populations de caribous des bois sera fragmenté, mais les populations marines du delta du Mackenzie et de la mer de Beaufort subiront aussi les effets de cette production. Ces espèces ont une valeur non seulement pour la diversité globale, mais également pour les résidents du Nord. La façon dont ces choses se passent c'est que de tels projets ouvrent la porte à d'autres basins d'exploitation. Lorsque vous ouvrez un corridor pour acheminer de l'énergie vers un marché, vous accélérer les intrants dans la région et le rythme auquel les pressions pour le développement de divers projets arrivent les unes après les autres », explique le Dr Ewins. Dans sa décision favorable au PGM, l'Office national de l'énergie impose plusieurs conditions à la réalisation du projet, mais n'a émis aucun avis sur les impacts potentiels occasionnés par d'autres projets de développement dans cette région, mentionnant que ces évaluations prendraient place en temps et lieu. Concernant les espèces fauniques et pour réduire au minimum les incidences du projet sur celles-ci, le promoteur devra soumettre un ou plusieurs plans de protection et de gestion portant sur la faune en général ainsi que des plans spécifiques visant plusieurs espèces telles que le caribou des bois, le caribou de la toundra, le grizzli, l'ours blanc et le carcajou.

Pour commencer à exploiter les champs gaziers Niglintgak ou Taglu, lequel repose au sein des limites du refuge d'oiseaux de l'ile Kendall, les promoteurs devront s'assurer que la nuisance sonore occasionnée par l'exploitation des sites soit réduite pour minimiser la perturbation des populations aviaires présentes essentiellement entre mai et octobre. Ainsi pour ces deux sites, ils devront se plier aux exigences des mesures en vigueur en Alberta, mais aussi travailler de concert avec Environnement Canada pour continuer à évaluer les options relatives à l'atténuation du bruit.

Le long du tracé, le pergélisol sera altéré par l'absence de couvert forestier à différents lieux sur l'emprise du Pipeline. Ainsi dans les zones de pergélisol continu, les promoteurs se fixeraient une température de refoulement annuelle moyenne de -1°C, pour empêcher que le passage du gaz dans les canalisations n'aggrave le dégel du pergélisol. Une opération qui s'avère plus difficile si le nombre de stations de compression augmente le long du gazoduc pour soutenir une capacité excèdant les 34,3 millions de mètres cubes par jour soumis dans le projet gazier Mackenzie.




**APPEL D'OFFRES**

**Fourniture de matériaux granuleux pour l'aéroport CT101018**

**- Inuvik, TNO -**

Le travail consiste à forer, à dynamiter, à concasser et à empiler des matériaux granuleux de tailles différentes.

Les offres cachetées doivent parvenir au bureau des contrats du ministère des Transports de Yellowknife ou d'Inuvik, conformément aux conditions précisées dans les documents d'appel d'offres, au plus tard à :

**15 H, HEURE LOCALE, LE 25 JANVIER 2011.**

Les entrepreneurs intéressés peuvent se procurer les documents d'appel d'offres à compter du 4 janvier 2011 aux endroits précités.

Veuillez noter qu'une rencontre avant soumission aura lieu à 15 h, le 18 janvier 2011, à Inuvik, TNO.

**Renseignements généraux :** Charlene Lloyd
Tél. : 867-920-8001

**Renseignements techniques :** Aldin Jansen
Tél. : 867-873-7695

La politique d'encouragement aux entreprises du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et le chapitre 5 de l'Accord sur le commerce intérieur s'appliquent à cet appel d'offres.

*Pour obtenir des renseignements sur les possibilités de contrats, consultez le www.contractregistry.nt.ca*

# Petites annonces

**Curves**

Recherche entraîneurs de circuit/réceptionniste
Si vous avez beaucoup d'énergie, une personnalité extravertie et une passion pour la mise en forme faites parvenir votre CV à : yellowknifecurves@gmail.com Ou présentez-vous chez Curves Avant le 5 octobre 2010. Emploi à temps partiel.

**À vendre**

Poêle, Laveuse sécheuse combinées et réfrigérateur usagés à vendre.
Appelez le 873-9570 pour plus d'information

**Astrologie/horoscope**

15 MINUTES GRATUITES au 1-866-9MEDIUM. *CONNEXIONMEDIUM* la référence en voyance pour des milliers de Québécois satisfaits. 2.59$/min www.ConnexionMedium.ca 1-900-788-3486, #83486 Fido/Rogers/Bell, 24h/24 7j/7

**Cours d'anglais**

La Fédération Franco-Ténoise recherche un professeur pour donner des cours d'anglais à des francophones au Service Immigration.
Pour plus d'informations, contactez Vincent Méreau au 867-920-2919 poste 255.

**Services légaux**

Si vous desirez obtenir des services légaux en francais : Matte Legal Services est une firme d'avocat qui offre des services en français. Matte Legal Services est situé à Fort Simpson. Boîte Postale 124, Suite 158, 9925-102 Avenue, Fort Simpson NT X0E 0N0 Tél. : 1 867 695 3388 Fax : 1 867 695 3389. Courriel rockmatte@gmail.com

**Bénévoles recherchés**

Radio Taïga est constamment à la recherche de bénévoles pour prendre part aux activités de la radio : animation radiophonique, technicien en radio, levée de fonds, aide à la librairie de CD, etc. Il s'agit d'une excellente occasion d'apprendre les rudiments du fonctionnement d'une radio. Au besoin, une formation est offerte. Pour de plus amples renseignements, n'hésitez pas à contacter Pierre au 766-5172.

**Petites annonces**

Placez une annonce dans les journaux francophones à travers le Canada, Choisissez une région ou tout le réseau – c'est très économique! Contactez-nous à l'Association de la presse francophone au 1-800-267-7266, par courriel à petitesannonces@apf.ca ou visitez le site Internet www.apf.ca et cliquer sur l'onglet PETITES ANNONCES.




**APPEL D'OFFRES**

**Mobilier de bureau PO423861**

**– Inuvik, TNO –**

Le ministère des Travaux publics et des Services invite les fournisseurs intéressés à soumettre une offre pour fournir du mobilier de bureau.

Les offres cachetées doivent parvenir à l'Administrateur des contrats, Ministère des Travaux publics et des Services, Gouvernement des TNO, 5009, 49e Rue, 3e étage, Yellowknife NT, au plus tard à :

**15 H, HEURE LOCALE, LE 18 JANVIER 2011.**

Les entrepreneurs et les personnes intéressés peuvent se procurer les documents d'appel d'offres à l'adresse précitée.

**Renseignements généraux :**
Jennifer Smith
Commis à l'administration des contrats
Gouvernement des TNO
Tél. : 867-873-7230
Courriel : jennifer_smith@gov.nt.ca

La politique d'encouragement aux entreprises du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et le chapitre 5 de l'Accord sur le commerce intérieur s'appliquent à cet appel d'offres.

*Pour obtenir des renseignements sur les possibilités de contrats, consultez le www.contractregistry.nt.ca*



parcscanada.gc.ca

**POSTE À COMBLER – DURÉE INDÉTERMINÉE**
**GESTIONNAIRE DES RESSOURCES HUMAINES**
**À Whitehorse (Yukon)**

Nous sommes à la recherche d'une personne créative, compétente et d'expérience pour gérer les ressources humaines de l'Agence Parcs Canada dans les régions du Yukon et de l'Arctique de l'Ouest.

Les sites de Parcs Canada au Yukon et en Arctique de l'Ouest attirent des visiteurs de partout au monde, tant pour les paysages spectaculaires qui font la renommée de la région que pour la richesse du patrimoine historique et culturel du Nord canadien. En tant que gestionnaire RH, vous ferez partie des équipes de gestion des sites du Yukon et de l'Arctique de l'Ouest et vous travaillerez en étroite collaboration avec vos collègues et les partenaires de cogestion hautement qualifiés qui sont chargés de protéger et de mettre en valeur les parcs et les lieux historiques nationaux du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest.

Vous travaillerez à Whitehorse, capitale du Yukon (pop. : 26 000 habitants) et centre bouillonnant d'activité où l'on trouve tous les services et équipements d'une grande ville. Whitehorse possède une communauté artistique très dynamique et bénéficie de superbes équipements sportifs ainsi que d'excellents établissements d'enseignement. Et vous trouverez à deux pas de chez vous toute une gamme d'activités de plein air : ski, randonnée, vélo de montagne, motoneige, canotage, etc.

**Salaire :** 74 152 $ à 82 422 $ **(plus les indemnités de poste isolé)**

**Date limite :** Au plus tard le **31 janvier 2011**.

**Admissibles :** Personnes qui travaillent ou habitent au Canada.

**Dans l'esprit de l'Accord-cadre définitif du Yukon, de la Convention définitive des Inuvialuit et de l'Entente sur la revendication territoriale globale des Dénés et des Métis du Sahtu, la préférence pourrait être donnée aux personnes qualifiées qui sont membres d'une Première Nation du Yukon, bénéficiaires de la Convention définitive des Inuvialuit ou participantes à l'Entente sur la revendication territoriale globale des Dénés et des Métis du Sahtu.**

**Pour de plus amples renseignements sur ce poste très intéressant et pour consulter l'énoncé des critères de mérite, visitez le www.jobs.gc.ca.**

Personne-ressource :
Saira Sahid
Gestionnaire des ressources humaines
Parcs Canada
867-667-3948
saira.sahid@pc.gc.ca

**Présenter une demande :** Pour de plus amples renseignements sur les modalités de candidature ou sur les qualifications exigées, communiquez avec Maureen LeBoeuf au 867-667-3966, ou par courriel au hr.yukon@pc.gc.ca.

This information is also available in English.




Canada




## Offre d'emploi

**Enseignement au secondaire**
**(Mathématiques et Sciences)**
**École Boréale, Hay River, Territoires du Nord-Ouest**

**QUALIFICATION GÉNÉRALE POUR TOUT POSTE À LA CSF :**
Détenir le certificat d'enseignement décerné par les Territoires du Nord-Ouest ou y être éligible ;

**QUALIFICATIONS ET HABILETÉS SPÉCIFIQUES REQUISES :**
- Diplôme universitaire d'une université agréée avec spécialisation en enseignement au secondaire ;
- Mathématiques et Sciences (7e à 9e et cycle supérieur) ;
- Maîtrise du français à l'oral et à l'écrit ;
- Possède d'excellentes habiletés en anglais (pour communication avec les parents) ;
- Avoir démontré une connaissance approfondie de la culture canadienne-française en milieu minoritaire et soutenir une vision éducative compatible avec les objectifs de l'enseignement francophone en milieu minoritaire ;
- Avoir démontré une excellente connaissance des technologies de l'information et de leur intégration en mathématiques et sciences ;
- Expérience pertinente en enseignement au secondaire, particulièrement, en mathématiques et sciences ;
- Aptitude à mettre en pratique la philosophie des programmes d'études des Territoires du Nord-Ouest ;
- Facilité à s'adapter à l'orientation philosophique du personnel de l'école et de la communauté ;
- Rechercher la collaboration avec ses collègues ;
- Répondre aux besoins individuels des élèves en démontrant une flexibilité et une variété d'approches et de stratégies d'enseignement ;

Avoir démontré des aptitudes en gestion de classe positive et d'organisation scolaire.

**Condition de travail :** Selon la convention collective des Territoires du Nord-Ouest (NWTTA)
**Date de début du contrat :** 31 janvier 2011
**Date de fin du contrat :** 28 juin 2011 avec possibilité de renouvellement

Pour postuler, faites parvenir votre curriculum vitae ainsi qu'une lettre de présentation **au plus tard le 14 janvier 2011** à :

Philippe Brûlot, directeur général
Commission scolaire francophone
4920, 51e Rue, C.P. 1980
Yellowknife, Territoires du Nord-Ouest, X1A 2P5
Télé. : 867-873-6555
Télécopieur : 867-873-5644
Courriel : csftno@gov.nt.ca

*Seulement les candidats choisis pour une entrevue seront contactés.*

Le Canadien de Montréal

# Gauthier a bougé



*Alain Bessette*

5 janvier 2011 – Avec neuf revers à ses 12 derniers matchs, ce n'est pas l'équipe qui a beaucoup bougé depuis la mi-décembre. C'est plutôt le directeur général, Pierre Gauthier, qui a été le plus actif.

Lors des 12 derniers matchs, le Canadien a remporté seulement trois victoires, a subi la défaite en neuf occasions dont une défaite en période supplémentaire. Durant cette période, le club n'a compté que 25 buts au total tout en en concédant 42. Paradoxalement, alors que l'attaque du Canadien est en panne sèche, Scott Gomez semble avoir retrouvé sa touche. Il a obtenu un but et cinq passes lors des six derniers matchs.

Alors que le club s'enlisait, passant du troisième au huitième rang dans l'est, Pierre Gauthier est passé à l'action.

Il a d'abord acquis du renfort à la ligne bleue. Gauthier a fait l'acquisition du défenseur droitier américain James Wisniewski en retour d'un choix de deuxième ronde au repêchage et d'un choix conditionnel de cinquième ronde, choix lié aux performances du joueur et du club.

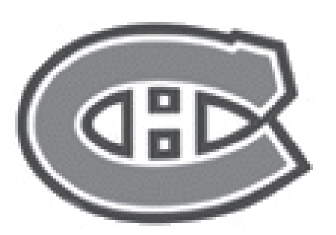
Wisniewski n'est pas Andrei Markov, mais il est certainement un atout à la ligne bleue. Défenseur de 5'11" et 208 lbs, il a une fiche de 21 points en 32 matchs cette saison. Il jouait régulièrement entre 23 et 24 minutes pas match avec les Islanders. Âgé de seulement 26 ans, il deviendra agent libre sans compensation en juillet prochain.

James Wisniewski excelle notamment en avantage numérique et il possède un puissant et précis tir frappé de la ligne bleue. On dit aussi de lui qu'il joue un style robuste malgré un physique pas tellement imposant.

Jusqu'à présent, il a offert de bonnes performances, auteur de deux buts et trois mentions d'aide à ses deux derniers matchs.

Son arrivée permettra sans doute d'alléger la charge de travail des vieux joueurs de l'équipe, Spacek et Hamrlik, en avantage numérique.

Gauthier a aussi fait des transactions mineures, échangeant Maxime Lapierre à Anaheim contre un défenseur des ligues mineures et un choix de cinquième ronde en 2012. Au même moment, il rappelait la jeune sensation David Desharnais, qui fait la pluie et le beau temps dans la ligue américaine. L'arrivée de Desharnais pourrait ajouter un peu de punch à l'attaque si l'entraîneur décide de faire appel à ses services.



# *Les danseurs de Kamilari*

### Un premier roman signé Louis L'Allier




Gabriel, un jeune étudiant, voit sa vie bouleversée lorsqu'au cours d'un voyage en Grèce, il se trouve bien malgré lui mêlé à un complot politique dont il devra démêler l'écheveau. Pour comprendre la menace qui pèse sur celle qui l'a attiré en Grèce et dont il a perdu la trace, il ne dispose que des indices qui s'accumulent sur sa route et d'une mystérieuse lettre écrite par Xénophon d'Athènes il y a plus de deux mille ans. Son enquête à travers les mers et les montagnes de l'Hellade le mènera dans des contrées où le passé affleure et ressurgit au moindre souffle du vent; confronté à des énigmes dont il ne trouve pas la clé, Gabriel tirera sa force de l'amour qu'il éprouve pour la Grèce et pour Valia, une jeune Grecque au passé trouble.

Sous le couvert d'une enquête archéologique et étymologique, Les danseurs de Kamilari est une réflexion sur l'identité territoriale, l'autochtonie et la solidarité humaine où on découvre que ceux que le temps a dispersés sont réunis par l'Histoire.

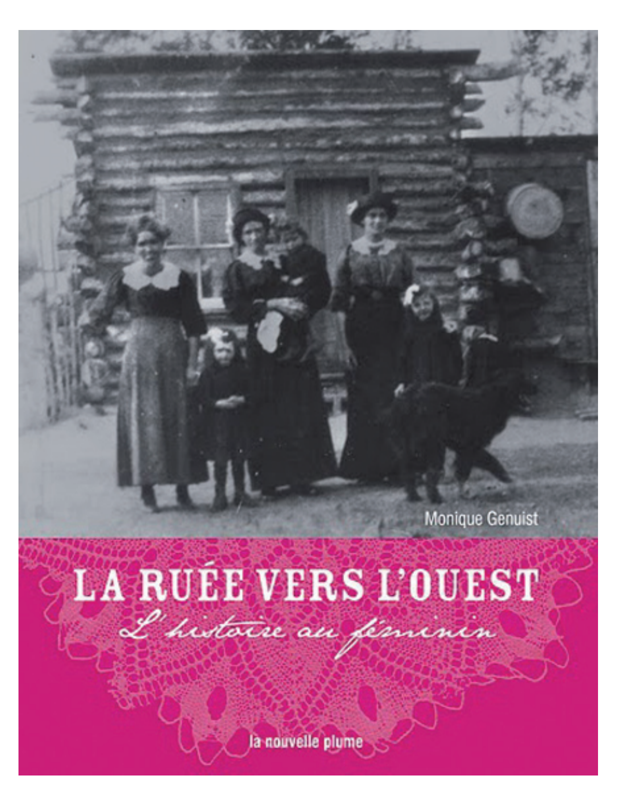
*Louis L'Allier est né à Saint-André d'Argenteuil, au Québec. Après des études à Ottawa, Lyon et Québec, il s'est déplacé à l'Université Laurentienne où il est professeur agrégé de langue et de littérature grecques. Il travaille notamment sur l'oeuvre de Xénophon et sur la perception du monde animal en Grèce ancienne.*

Éditions du Vermillon, 254 pages

*Trouvez ce livre chez votre libraire habituel ou commandez-le chez Livres, Disques, Etc. au www.livres-disques.ca.*

# Place aux femmes dans *La ruée vers l'Ouest*

### des Éditions de la nouvelle plume




La vague d'immigration qui envahit les Prairies canadiennes à la fin du XIXe siècle et au début du XXe a amené des francophones de l'Est du Canada, des États-Unis et de l'Europe à la recherche de nouvelles perspectives ou d'une vie meilleure. Avec ces pionniers arrivent aussi épouses, mères, filles et religieuses. Longtemps, les livres d'histoire ont boudé les femmes, présentant le développement de l'Ouest comme un chapitre principalement masculin. Et pourtant, elles étaient là au moment de la colonisation, du défrichement de la terre, de l'organisation des collectivités et de la Dépression des années 1930.

Grâce à des interviews jusqu'ici inédites, des pionnières francophones et leurs filles témoignent dans cet ouvrage de leurs expériences et racontent à leur façon le développement de l'Ouest. Celles qui ont tout laissé derrière elles pour venir affronter les rigueurs des Prairies nous laissent entrevoir leurs peurs, leurs peines, leurs joies, et nous entraîne tantôt à rire, tantôt à réfléchir. Malgré les conditions difficiles dans lesquelles elles étaient placées, la plupart d'entre elles ont tenu bon, faisant preuve d'une persévérance et d'une ingéniosité qui ne sont pas sans rappeler celles des Fransaskoises d'aujourd'hui.

*Originaire de Lorraine en France, Monique Genuist vit maintenant dans l'Ouest canadien. Pendant plus de 25 ans, elle a enseigné le français et la littérature québécoise à l'Université de la Saskatchewan. Elle réside à présent à Victoria, dans l'Île de Vancouver. Elle a publié plusieurs études littéraires et huit romans.*

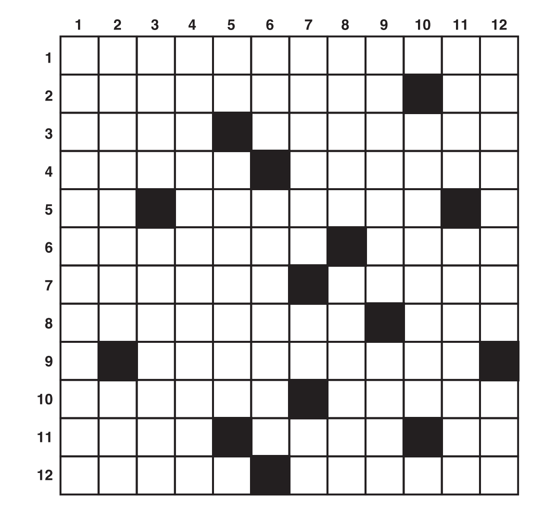
Éditions de la nouvelle plume, 205 pages

*Trouvez ce livre chez votre libraire habituel ou commandez-le chez Livres, Disques, Etc. au www.livres-disques.ca.*

# MOTS CROISÉS

### *Les mots croisés de chez nous*

**PROBLÈME NO 127**



**HORIZONTALEMENT**

1- Personne à qui est adressé un message.
2- Enlever les arêtes vives de. – Exprime que quelqu'un a cessé d'être.
3- Boisson gazeuse. – Dégagea.
4- Symbole d'un travail intense. – But assigné à une action.
5- Personnel. – Ils sont les constituants organiques principaux du mucus.
6- Couleur vert pâle. – Ville d'Italie.
7- Accès d'ivresse. – Saule à rameaux.
8- Qui ont l'amour du beau. – A l'audace de.
9- Avions recours aux services de quelqu'un pour la première fois.
10- État du Proche-Orient. – Quantités quelconques.
11- Traité d'alliance signé le 4 avril 1949. – Ville de Hongrie. – Gamme.
12- Rivière des Pyrénées. – Corps célestes.

**VERTICALEMENT**

1- Élimination de l'humidité d'un corps.
2- Ouvrier qui aiguise des lames sur une meule. – Sainte.
3- Qui contient de la soude. – Superposeras des poissons salés dans les barils.
4- Qui provoque un choc moral.
5- Îlot de la Méditerranée. – Caractère de ce qui manque de délicatesse.
6- Repaire. – Des côtes.
7- Jeune poisson. – Philosophe français (1900-1977). – Ginette Archambeault.
8- Mamelon du sein. – Glucides.
9- Mises de niveau. – Astronome néerlandais, né en 1900.
10- Transmissions à d'autres la chose dont on est les titulaires.
11- Province de la Chine. – Jeton d'ivoire.
12- Irrite. – Possessif.

**RÉPONSE DU NO 126**




# Horoscope

**SEMAINE DU 9 AU 15 JANVIER 2011**


Bélier

**BÉLIER**
Vous êtes sur le point de faire des choses qui sortiront vraiment de l'ordinaire. Vous avez beaucoup d'audace et ce que vous entreprenez vous apportera une grande confiance en vous. Essayez de faire attention à votre santé.




Taureau

**TAUREAU**
Vous vous dirigez vers des situations où vous aurez besoin de savoir ce qui est important pour vous. Il ne faut pas que vous permettiez à d'autres personnes de prendre ce qui vous revient. Cela n'est pas valable qu'au plan financier.


Gémeaux

**GÉMEAUX**
Vous accordez beaucoup de valeur à votre vie affective. La Lune fait que tout ce qui concerne votre habitation est vraiment quelque chose de primordial dans votre vie. Vous commencez à le comprendre avec une grande rapidité.


Cancer

**CANCER**
Vous devez éviter de vous placer dans des situations où vous auriez l'impression d'être exploité. La planète Uranus fait que vous avez un grand sens de l'honneur personnel. Vous ne voulez pas vivre d'une façon qui ne vous intéresse pas.

Lion

**LION**
Vous êtes présentement très près de vos amis. Vous avez besoin de communiquer avec eux. Soyez très sincère et exigez qu'eux aussi le soient, c'est vraiment capital. Cela deviendra possible.

Vierge

**VIERGE**
Vous repensez vraiment à tout ce qui concerne votre vie matérielle. Vous êtes capable de mieux faire valoir vos idées. Faites attention pour ne pas vous engager dans des situations financières qui vous seraient néfastes.


Balance

**BALANCE**
Vous avez besoin de voir à quel point on tient à vous. Vous êtes capable de mieux vous faire respecter. La planète Jupiter vous apporte beaucoup de situations qui vous seront propices sur tous les plans.


Scorpion

**SCORPION**
Vous êtes capable de mieux faire valoir ce que vous désirez atteindre sur le plan professionnel. Cela est vraiment quelque chose de fantastique. Soyez très précis dans ce que vous avez à exprimer.


Sagittaire

**SAGITTAIRE**
La planète Mars vous apporte une grande capacité d'action, surtout en tout ce qui concerne l'aspect matériel de votre vie. Vous êtes très sûr de vous et vous allez vers des choses qui seront extraordinaires.


Capricorne

**CAPRICORNE**
Voici une semaine qui vous apporte de grandes surprises. La planète Neptune fait que vous vivez beaucoup d'hésitations face à tout. Vous n'aimez pas ça, mais vous êtes appelé à réfléchir sur des sujets qui autrefois avaient peu d'impact dans votre vie.


Verseau

**VERSEAU**
Vous voulez être très réaliste. Vous fuyez tout ce qui peut vous apporter des situations où rien n'est vraiment franc. Vous vous éloignez de certaines personnes qui pourraient vous faire vivre des choses que vous n'aimeriez pas.



Poissons

**POISSONS**
Vous êtes très pressé et présentement cela peut vous nuire. Vous devez analyser avec beaucoup de subtilité tout ce qui se passe autour de vous. Il est possible que vous pensiez à changer plusieurs choses concernant votre manière de gérer votre argent.